



Peut-on facturer des frais sur une carte visa international

Par **mappa**, le **30/12/2008** à **14:05**

Bonjour,

Peut-on facturer des frais d'opposition sur une carte bancaire visa international qui se trouve dans le tiroir de mon conseiller + frais main levée + frais usage abusif.

Merci.

Par **Patricia**, le **30/12/2008** à **19:10**

RE bonsoir ... !!!

Le plus sûr et le plus juste est de lire le contrat porteur de votre C B que votre banque vous a remis le jour de la signature de votre engagement.

Tout y est précisé.

Si vous ne l'avez pas, allez lui demander un double ou un duplicata.

Que fait elle dans le tiroir de votre conseiller + frais de main levée + frais abusifs

Restons honnêtes et ne soyez donc pas surprise si aucun établissement financier ne veut vous ouvrir un compte...